

CONSTRUIRE ENSEMBLE LA VILLE DURABLE



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Terrasse végétalisée, immeuble Newside (92) © Gecina



Hérisson d'Europe © G. PIERRARD

Allier biodiversité et développement urbain...

- **Densifier la ville** pour répondre à l'augmentation et à l'urbanisation de la population sans détruire les espaces naturels et agricoles alentours.
- **Aménager des écosystèmes fonctionnels** au sein de trames vertes urbaines pour réguler les événements climatiques de plus en plus violents (tempêtes, inondations, canicules...).
- **Accueillir la biodiversité sur les bâtiments** afin d'atténuer le déclin des espèces liées au bâti et la raréfaction des jardins.

...c'est possible si tous les corps de métiers s'engagent

Les associations naturalistes accompagnent et sensibilisent les professionnels et les citoyens aux bienfaits de la nature en ville.

Les urbanistes organisent les villes et les quartiers en préservant les trames vertes et bleues.



Architectes au travail © Fotolia

Les organismes de certification garantissent la fiabilité des labels valorisant les projets vertueux.

Les architectes et les paysagistes conçoivent des bâtiments et des jardins intégrés à des écosystèmes urbains fonctionnels.



Unité de production de béton Cemex © LPO Aquitaine

Les écologues évaluent l'intérêt pour la biodiversité des projets d'aménagement urbain.

Les constructeurs limitent l'impact de leurs chantiers sur la biodiversité et choisissent des matériaux de construction éco-responsables.



Élagueurs accrochant un nichoir © LPO Aquitaine

Les jardiniers entretiennent les jardins dans le respect de la faune et de la flore sauvages.

Le Club U2B, un espace d'échange pour les acteurs de la ville durable

- **Enrichir ses connaissances et débattre** sur des retours d'expérience concrets et reproductibles avec des intervenants de qualité.
- **Découvrir des outils techniques et pédagogiques** : guides de la LPO et de ses partenaires.
- **Tisser des liens entre tous les corps de métiers** pour mieux travailler ensemble.
- **Diffuser les bonnes pratiques** : site internet U2B, fiches du Club, expositions, Observatoire des pratiques...



Réunion du club U2B © LPO France



CONSTRUIRE ENSEMBLE LA VILLE DURABLE



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Mobiliser les acteurs

La LPO accompagne et sensibilise les particuliers comme les professionnels pour aménager et gérer des terrains de manière écologique (jardins, balcons, parcs et espaces verts communaux ou d'entreprises) afin d'en faire des refuges pour la faune et la flore sauvages. Les Refuges LPO forment le 1^{er} réseau de jardins écologiques en France.

► Mobiliser les jeunes et les enseignants

Découverte d'un hôtel à insectes © LPO Anjou



► Mobiliser les particuliers

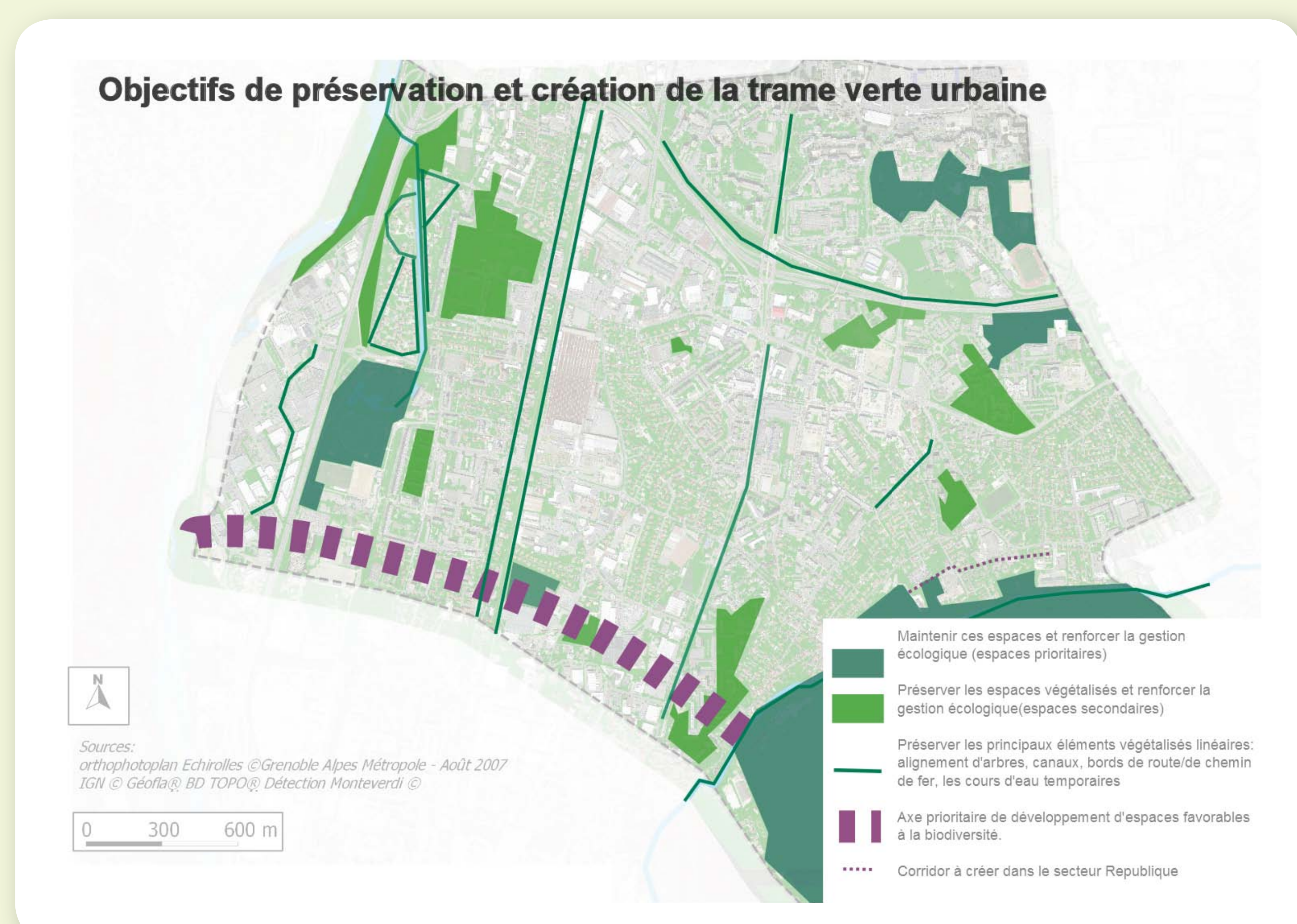
Atelier nichoirs © LPO Isère



► Mobiliser les professionnels et les élus

Inauguration du Refuge LPO d'ERDF à Reims © LPO Champagne-Ardenne

Réinventer l'espace urbain



Carte de la trame verte urbaine © Ville d'Échirolles (38)

► **Atténuer le risque d'inondation en zone urbanisée** en restaurant un milieu humide est le choix de la commune de Dol-de-Bretagne confrontée à des inondations récurrentes. Un espace de loisirs a été aménagé en bordure du cours d'eau local pour à la fois absorber les crues grâce à des étangs, mares et prairies humides, offrir un espace de détente aux riverains et offrir des habitats à la biodiversité locale, et notamment au brochet.



Zone humide, Dol-de-Bretagne (35) © CEREMA



Travaux de terrassement © Fotolia

► **Réaliser une étude pédologique préalable** pour définir les zones à imperméabiliser et celles à végétaliser, donne la possibilité de conserver les sols riches en biodiversité pour la création d'espaces verts. Les sols plus pauvres ou pollués seront pressentis pour être imperméabilisés.

"La biodiversité ne doit pas seulement être un accessoire indispensable à l'urbanisme comme l'éclairage public par exemple, mais un véritable élément de planification au même titre que la mobilité".

Philippe CLERGEAU, 2015
Manifeste pour la ville biodiversitaire

CONSTRUIRE ENSEMBLE LA VILLE DURABLE



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Concevoir les bâtiments autrement

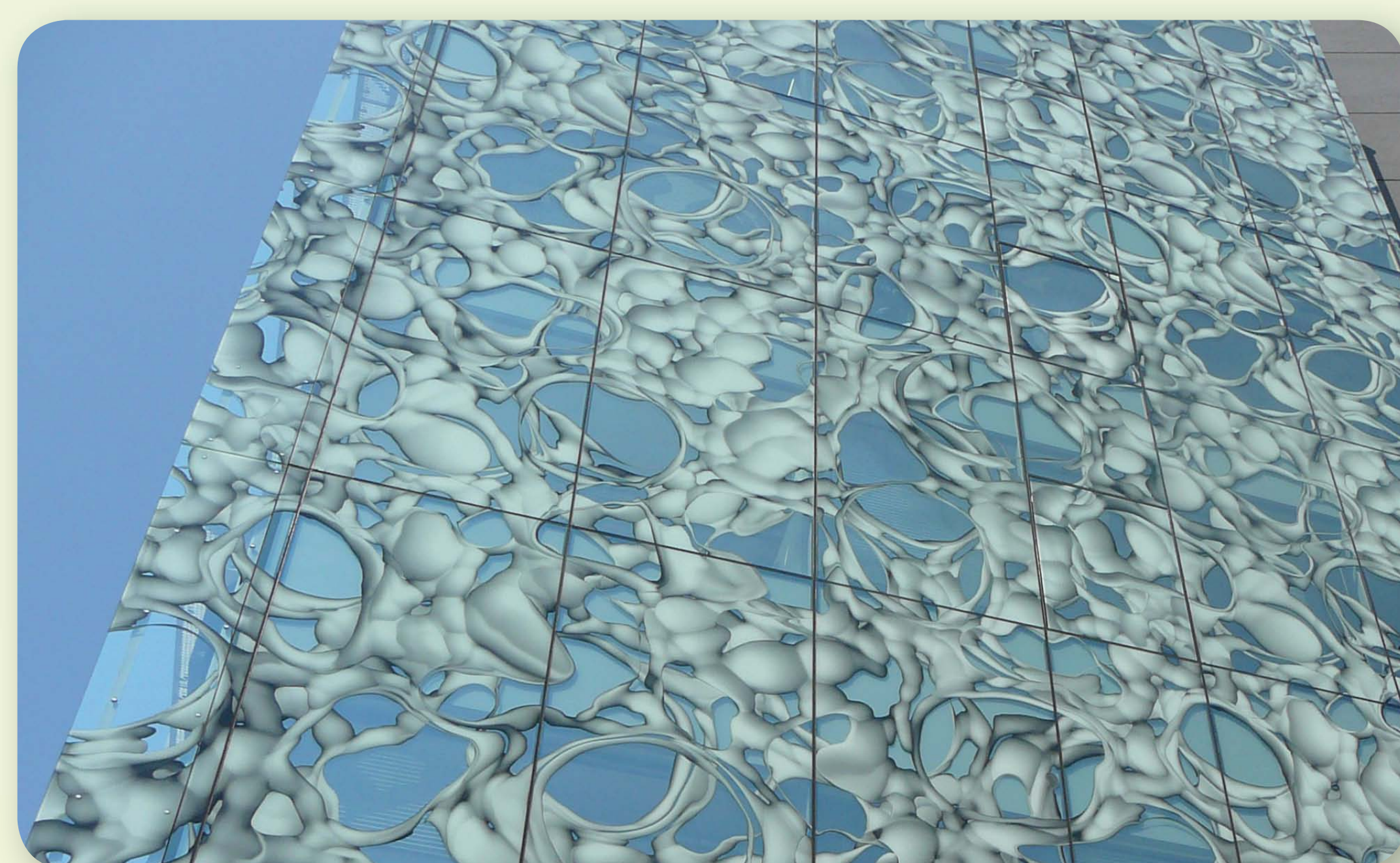


Éco-école des Boutours à Rosny-sous-Bois (93) © Marc BARRA

- **Concevoir des bâtiments porteurs de biodiversité** implique de décider dès leur conception l'emplacement des nichoirs et gîtes à intégrer dans le bardage pour y accueillir la faune.



Nichoir intégré dans un bardage bois © LPO Vienne



Façade en verre sérigraphié © Vogelwarte (station ornithologique Suisse)

- **Éliminer les pièges sur le bâti**

Les parois vitrées sont des pièges mortels pour les oiseaux si elles sont complètement transparentes ou qu'elles réfléchissent des éléments de nature. Les architectes peuvent travailler le verre pour le rendre visible pour les oiseaux.

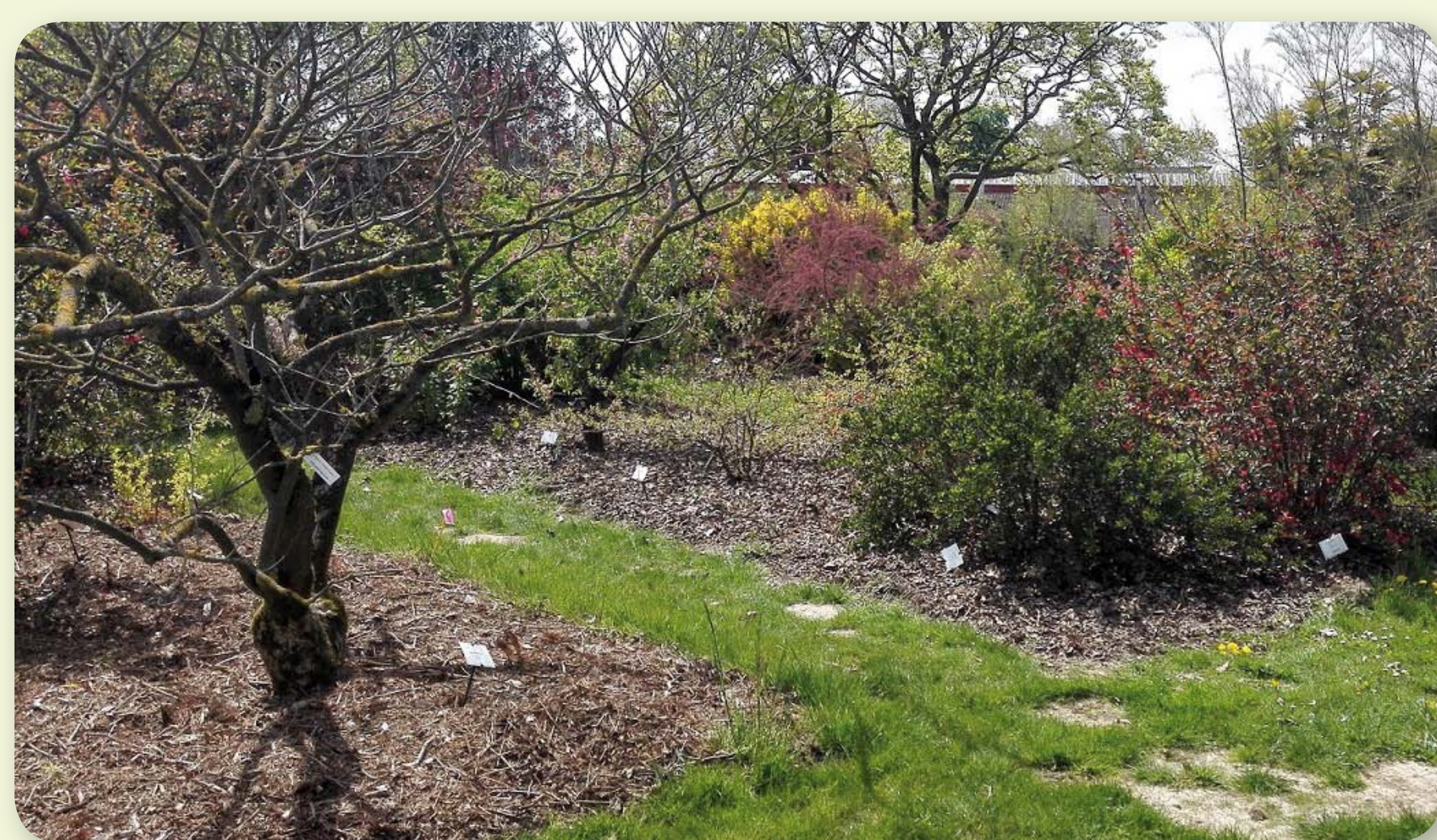
Gérer les paysages urbains de façon écologique

- **Désimperméabiliser et végétaliser l'espace public urbain en favorisant les plantes locales** permet à l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sous-sol et de favoriser la faune locale. Ainsi, à Strasbourg, la ville est végétalisée avec des espèces sauvages locales ou en laissant pousser les espèces opportunistes.

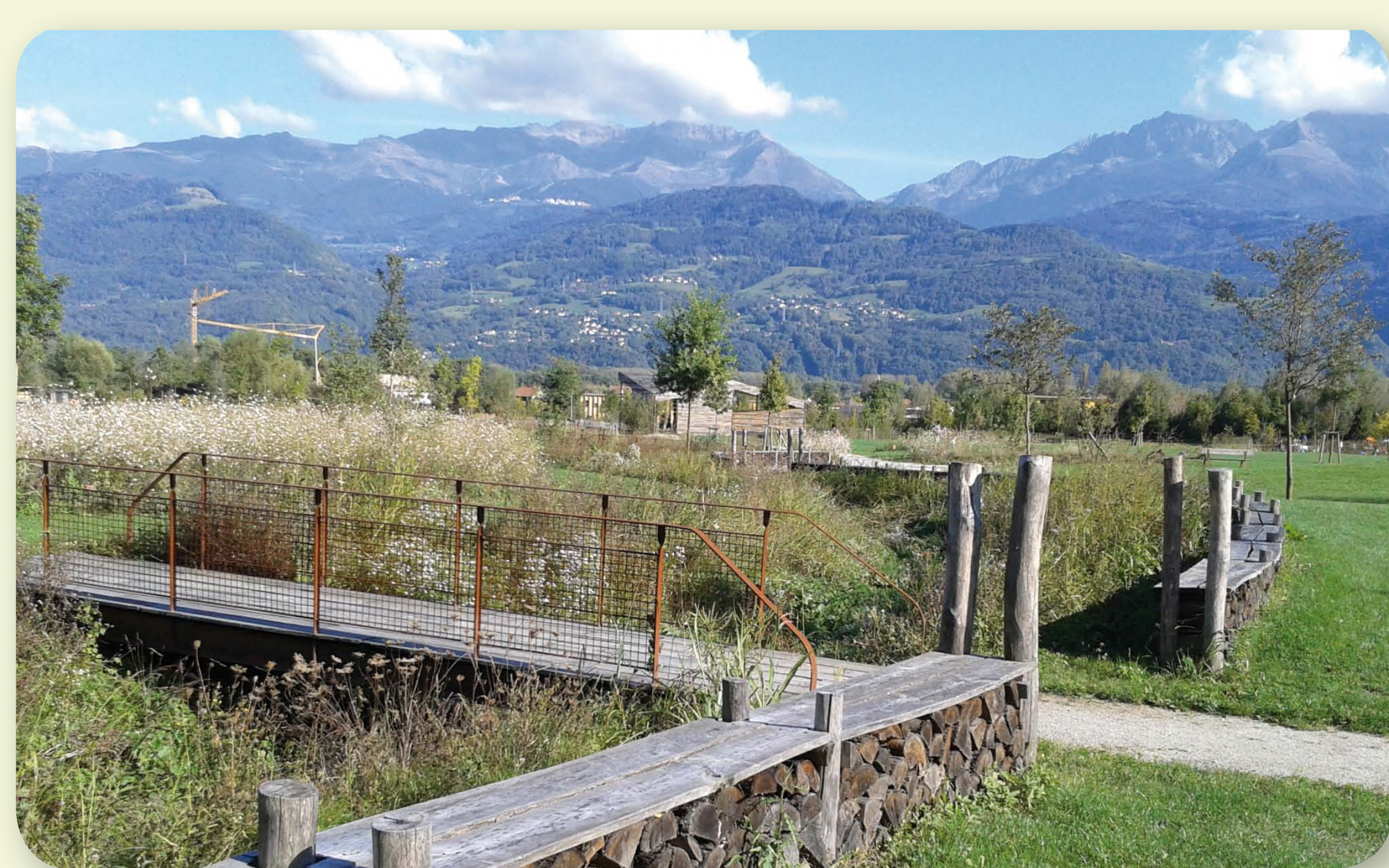


Allée Richard Wagner à Strasbourg (67) © Ville et Eurométropole de Strasbourg

- **Favoriser la vie dans les sols urbains** pour qu'ils jouent pleinement leur rôle d'écosystème capable de capter le carbone, absorber, laisser s'infiltrer et épurer l'eau et fixer les polluants de l'air, est possible grâce à une gestion écologique comme le paillis longue durée. Il s'agit de couvrir le sol avec une couche de débris végétaux adaptés à ses besoins.



Paillis dans le fruticetum de l'École du Breuil (75) © François NOLD



Aménagement du parc de Crolle (38) © LPO Isère

- **Installer des aménagements pour la faune** est important pour favoriser sa présence. Ainsi, dans le parc de Crolle (38), la LPO Isère a accompagné la mairie pour installer des gîtes à insectes et à mammifères et des nichoirs à oiseaux. Elle a également défini un plan de gestion écologique du parc.

CONSTRUIRE ENSEMBLE LA VILLE DURABLE



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Évaluer les aménagements pour la biodiversité

► Évaluer le taux d'occupation des niochirs

installés dans 10 parcs de Bordeaux labellisés Refuges LPO est la tâche qui est confiée à la LPO Aquitaine par la mairie de Bordeaux depuis 2011. Ce suivi permet de déterminer le besoin en cavités des espèces d'oiseaux cavicoles mais également d'identifier les facteurs qui favorisent l'occupation des niochirs en milieu urbain.



Mésange charbonnière et niochir, parc aux Angéliques à Bordeaux (33) © Muriel BOURGEOIS



Quadra, immeuble Anthos à Boulogne-Billancourt (92) © Gecina

► Étudier le développement de la végétation spontanée sur les surfaces végétalisées

des bâtiments permet de mieux connaître les espèces qui profitent de ce type d'aménagements paysagers. C'est la démarche que Gecina a mise en place en 2014 avec la LPO Île-de-France sur plusieurs de ses immeubles.

► Autoévaluer l'intégration de la biodiversité dans son écoQuartier

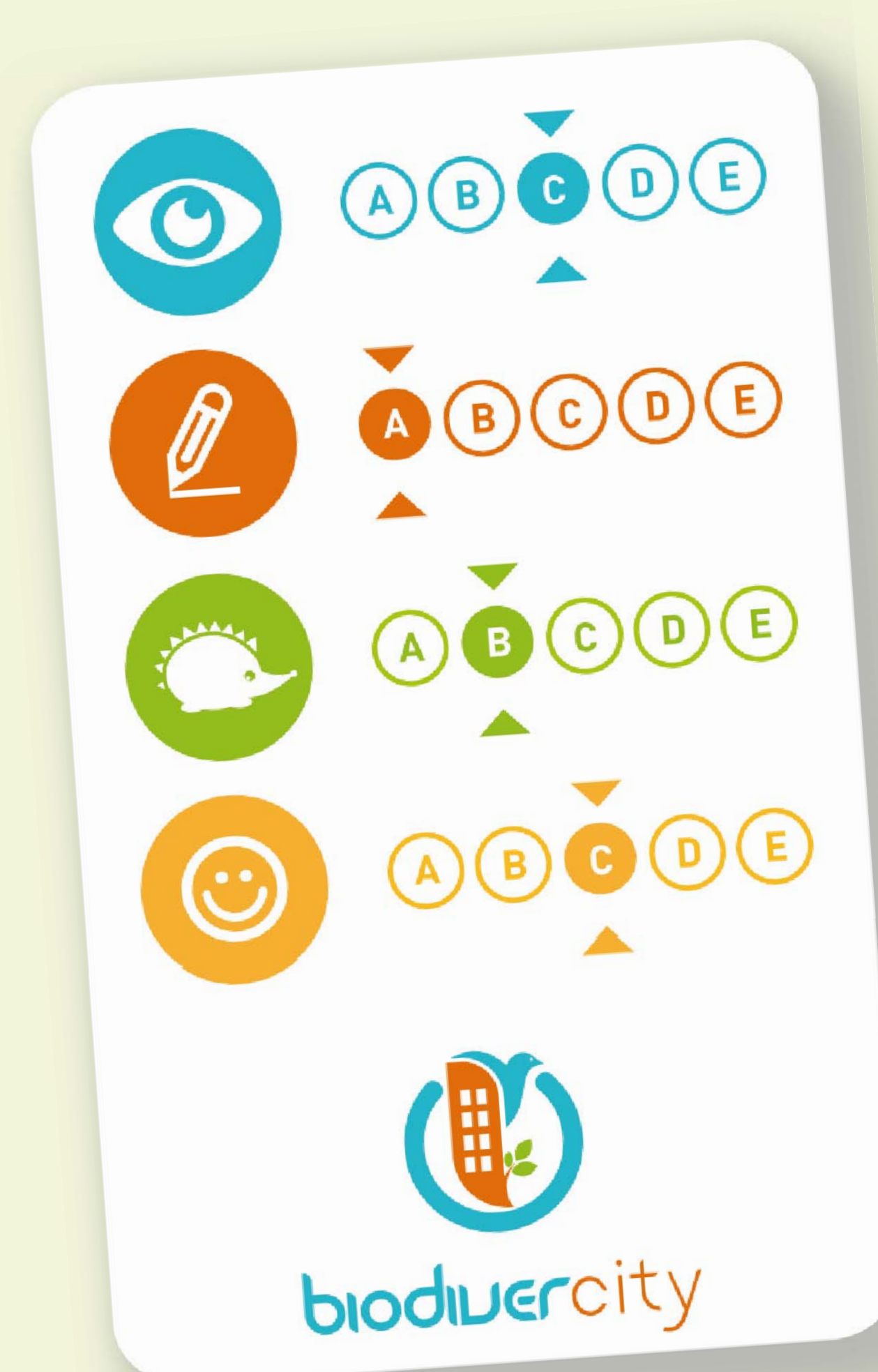
permet aux collectivités et aux maîtres d'ouvrage privés de comprendre comment mieux préserver et valoriser la biodiversité urbaine en améliorant leurs pratiques et leurs choix d'aménagements. Plante & Cité propose une grille d'indicateurs pour s'autoévaluer dans un guide publié en mars 2016 avec le soutien du CEREMA et de la DHUP.



ZAC des jardins à Angers (49), labellisée "Écoquartier 2014" © Plante & Cité

Valoriser les actions innovantes et durables

► **Labelliser les projets immobiliers qui intègrent la biodiversité dans le bâti** permet d'accompagner, d'évaluer et de valoriser la prise en compte de la biodiversité dans l'acte de construire. C'est le cas du label BiodiverCity® dont le référentiel prend en compte 4 axes : l'engagement, le projet, le potentiel écologique et les aménités. L'évaluation est vérifiée par une tierce partie. La note obtenue pour chaque axe est visible sur l'étiquette du label.



► **Labelliser les végétaux d'origine locale** favorise la mise en place de filières d'approvisionnement en végétaux sauvages adaptés aux conditions écologiques du site de plantation. Le label « Végétal local » développé par la FCBN (Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux), Plante & Cité et Afac-Agroforesteries garantit la diversité génétique et la provenance des végétaux issus du milieu naturel.

► **Labelliser un espace pour valoriser la gestion écologique des espaces verts** est possible grâce à des labels comme Refuges LPO qui encouragent et récompensent l'engagement du gestionnaire en faveur de la biodiversité.

